

Démarche : DDETSPP32/ DNC / Demande de laissez-passer sanitaire pour le mouvement de bovins (hors abattoirs) 27012026

Organisme : SPPA - ECV

Identité du demandeur

Email	
Etablissement SIRET	
Dénomination	
Forme juridique	

Formulaire

Ce formulaire permet d'effectuer une demande de laissez-passer sanitaire dans les zones réglementées (zone de protection, zone de surveillance) et zone de vaccination I et II vis-à-vis de la dermatose nodulaire contagieuse bovine, à l'exception des destinations abattoir. (Pour une demande abattoir, veuillez utiliser le lien suivant : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/ddetspp32-dnc-laissez-passer-sanitaire-abattoir>)

Toute demande de laissez-passer sanitaire est à effectuer au moins une semaine avant le départ des animaux. Aucune nouvelle demande ne sera instruite durant les week-ends. Seuls seront traités les ajouts de visite sanitaire (réalisée au plus tôt 48h avant le mouvement) afin de finaliser la demande de laissez-passer.

L'autorisation de ces déplacements est conditionnée notamment :

- 1) pour un motif de bien être animal (descente d'estive, manque d'alimentation et d'abreuvement, animaux blessé et vèlage...) le cas échéant ;
- 2] au statut des zones de départ et d'arrivée (zone indemne, zone de surveillance, zone de protection, zone de vaccination I ou II) ;
- 3] un examen clinique des animaux par le vétérinaire sanitaire de l'élevage le cas échéant en fonction des zones de départ et d'arrivée et du statut vaccinal des animaux ;
- 4) à la mise en place le cas échéant, des mesures de protection contre les vecteurs sont en place dans le bâtiment de destination (par exemple des moustiquaires, ventilation mécanique, lutte contre les gîtes larvaires, lampes UV...).
- 5] au respect des mesures suivantes pour les transports :
 - Les moyens de transport sont étanches et doivent être nettoyés, désinfectés et désinsectisés immédiatement après chaque transport et séchés avant tout nouveau chargement. Ces opérations font l'objet d'un enregistrement par l'opérateur qui précise les produits utilisés.
 - Les mouvements sous laissez-passer devront s'effectuer sans déchargement ni arrêt jusqu'au déchargement dans l'établissement de destination, en privilégiant les grands axes routiers ou ferroviaires, et en évitant de passer à proximité d'établissements détenant des bovins.

Les mouvements de bovins en provenance de la zone indemne pour un élevage situé en zone de vaccination I et II sont autorisés sans laissez-passer à condition de vacciner les animaux à leur arrivée.

Les mouvements entre élevages au sein de la zone de vaccination I sont autorisés sans conditions et sans laissez-passer. Il en est de même pour les mouvements d'animaux entre élevages au sein de la zone de vaccination II.

Introduction de la démarche

Conditions préalables au mouvement

Après avoir complété les rubriques suivantes dans cette démarche et déposer votre dossier, les conditions d'autorisation de votre mouvement vous seront communiquées au début de l'instruction de votre dossier.

En fonction des choix que vous allez réaliser et des informations saisies, des documents pouvant être téléchargés seront disponibles. La nécessité ou non de nous retourner ces documents afin que votre demande soit autorisée vous sera précisée au début de l'instruction de votre dossier.

Vous aurez la possibilité de nous transmettre ces documents complétés par le biais de cette démarche en modifiant votre demande.

/ ! \ Lorsque vous modifierez votre dossier, il vous faudra cliquer sur le bouton « Déposer les modifications » présent dans l'onglet « suivi de votre dossier ». A défaut, les modifications ne nous seront pas transmises.

J'atteste avoir pris connaissance que les conditions préalables au mouvement me seront communiquées après le dépôt de ma demande.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

Nom de l'établissement d'origine

N° EDE de l'exploitation d'origine des bovins

Courriel de l'établissement d'origine

Téléphone de l'établissement d'origine

INFORMATIONS SUR LE MOUVEMENT

Informations sur l'établissement de destination

Nom/Raison sociale

N°EDE de l'exploitation de destination des bovins

S'agit-il d'un EDE différent de celui de l'établissement d'origine des animaux ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Oui DDETSP32/ DNC / Demande de laissez-passer sanitaire pour le mouvement de bovins (hors aba

☐ Non

Informations complémentaires sur le mouvement

Motif de déplacement

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Descente d'estive

☐ Bien être animal : animaux blessés, vêlage ou changement de pré (manque d'alimentation et d'abreuvement)

☐ Mouvements de broutards afin de terminer un cycle de production

☐ Mouvements de veaux vers un atelier d'engraissement

☐ Mouvement depuis un centre de rassemblement

Date et heure de départ

Commune de départ

Zone de provenance des bovins

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Zone cœur de protection

☐ Zone de protection (hors zone cœur de protection)

☐ Zone de surveillance

☐ Zone de vaccination I

☐ Zone de vaccination II

☐ Zone indemne

Zones de vaccination

Zone de vaccination I : zone où la vaccination d'urgence a été mise en œuvre

Zone de vaccination II : zone qui remplace les zones cœur de protection, protection et de surveillance à leurs levées

Date et heure d'arrivé

Commune d'arrivée

Zone de destination des bovins

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Zone cœur de protection

☐ Zone de protection (hors zone cœur de protection)

☐ Zone de surveillance

☐ Zone de vaccination I

☐ Zone de vaccination II

☐ Autre zone de vaccination I ou II

☐ Zone indemne

Zones de vaccination

Zone de vaccination I : zone où la vaccination d'urgence a été mise en œuvre

Zone de vaccination II : zone qui remplace les zones cœur de protection, protection et de surveillance à leurs levées

L'entrée en zone de vaccination I est autorisée à condition que les bovins soient vaccinés à l'arrivée.
Il n'y a pas besoin de laissez-passer.

Les mouvements de bovins au sein de la zone de vaccination I sont autorisés sans conditions et sans laissez-passer.

L'entrée en zone de vaccination II est autorisée à condition que les bovins soient vaccinés à l'arrivée.
Il n'y a pas besoin de laissez-passer.

Les mouvements de bovins au sein de la zone de vaccination II sont autorisés sans conditions et sans laissez-passer.

Indiquer l'itinéraire complet du trajet et préciser les départements traversés

Identification des animaux

Nombre de bovins

Numéro d'identification des bovins concernés par le mouvement

Renseigner les numéro "FR + 10 chiffres" d'identification des bovins, et revenir à la ligne pour chaque numéro

Dans un centre de rassemblement - Numéro d'identification des bovins concernés par le mouvement et numéro d'EDE de l'élevage d'origine

Renseigner les numéro "FR + 10 chiffres" d'identification du bovin et le numéro d'EDE (huit chiffres) de l'élevage d'origine.
Revenir à la ligne pour chaque animal

Ces animaux concernés par le mouvement sont vaccinés depuis 28 jours ou plus par rapport à la date du mouvement

Les veaux âgés de 21 jours ou plus et de moins de 6 mois nés de mères vaccinées depuis 21 jours ou plus avant la date de vêlage et ayant bu le colostrum sont considérés comme valablement vaccinés en raison de l'immunité maternelle pour une durée de 6 mois conformément au RCP du vaccin utilisé.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ **OUI** DDETSP32/ DNC / Demande de laissez-passer sanitaire pour le mouvement de bovins (hors aba

☐ Non

Transport

Modalité de déplacement

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ en véhicule

☐ à pied

Transport réalisé

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Par moi-même

☐ Par un transporteur agréé

Nom du transporteur chargé du mouvement

Adresse mail du transporteur

Numéro de téléphone du transporteur

Immatriculation du véhicule transportant les animaux

OBLIGATOIRE (sauf si le transport n'est pas véhiculé)

Vétérinaire

Nom du Vétérinaire sanitaire ayant réalisé la visite clinique avant mouvement :

Numéro de téléphone du vétérinaire :

PIECES JUSTIFICATIVES OU ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Transport

En fonction des choix sélectionnés dans la partie relative au transport, des caches à cocher, des informations à saisir ou des documents pouvant être téléchargés, complétés et transmis apparaîtront.

En raison du mode de déplacement renseigné, aucune pièce justificative relative au transport n'est nécessaire.

Je m'engage à respecter l'itinéraire désigné en privilégiant les grands axes et en évitant le passage à proximité d'établissements détenant des bovins.

Cochez la mention applicable

☐ **Oui** DDETSP32/ DNC / Demande de laissez-passer sanitaire pour le mouvement de bovins (hors aba

☐ Non

Je m'engage à transporter les animaux précédemment identifiés sans rupture de charge et sans arrêts avant le déchargement à destination.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je m'engage à nettoyer, désinfecter, désinsectiser le véhicule avant le mouvement au moyen d'un produit autorisé pour cet usage et à réaliser les mêmes opérations après déchargement des animaux.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Indiquer le nom du/des produit(s) de nettoyage/désinfection/désinsectisation utilisé(s)

Le produit insecticide utilisé doit être agréé pour cet usage (la javel ou le peroxyde d'hydrogène ne sont pas considérés comme des produits insecticides)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation du transporteur

Document devant être complété et signé par le transporteur et déposé ici en cliquant sur "choisir un fichier".

Note : il sera possible d'ajouter cette pièce justificative à la plateforme plus tard, et tant que le dossier n'aura pas été instruit.

Vétérinaire

Visite du vétérinaire sanitaire

La nécessité ou non de réaliser une visite par le vétérinaire sanitaire vous sera communiquée lors de l'instruction de votre dossier.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative du vétérinaire sanitaire

Document devant être complété et signé par le vétérinaire sanitaire et déposé ici en cliquant sur "choisir un fichier".

Note : il sera possible d'ajouter cette pièce justificative à la plateforme plus tard, et tant que le dossier n'aura pas été instruit.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative du vétérinaire sanitaire

Document devant être complété et signé par le vétérinaire sanitaire et déposé ici en cliquant sur "choisir un fichier".

Note : il sera possible d'ajouter cette pièce justificative à la plateforme plus tard, et tant que le dossier n'aura pas été instruit.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative du vétérinaire sanitaire

Document devant être complété et signé par le vétérinaire sanitaire et déposé ici en cliquant sur "choisir un fichier".

Note : il sera possible d'ajouter cette pièce justificative à la plateforme plus tard, et tant que le dossier n'aura pas été instruit.

DDETSP32/ DNC / Demande de laissez-passer sanitaire pour le mouvement de bovins (hors abattoir) Etablissement d'origine

J'atteste que les bovins précités et tous les autres bovins détenus dans la même unité épidémiologique sont vaccinés depuis au moins 28 jours à date de l'expédition et qu'ils se trouvent dans la période d'immunité ou sont couverts par l'immunité maternelle.

Immunité maternelle : veau qui a bu le colostrum de sa mère vaccinée depuis au moins 21 jours au moment du vêlage

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

J'atteste que les bovins précités et tous les autres bovins détenus dans la même unité épidémiologique sont vaccinés depuis au moins 28 jours à date de l'expédition et qu'ils se trouvent dans la période d'immunité ou sont couverts par l'immunité maternelle.

Immunité maternelle : veau qui a bu le colostrum de sa mère vaccinée depuis au moins 21 jours au moment du vêlage

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

J'atteste que les bovins précités et tous les autres bovins détenus dans la même unité épidémiologique sont vaccinés depuis au moins 28 jours à date de l'expédition et qu'ils se trouvent dans la période d'immunité ou sont couverts par l'immunité maternelle.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

J'atteste que les bovins précités qui vont être déplacés sont détenus au sein de l'élevage depuis au moins 28 jours (ou depuis leur naissance).

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

J'atteste que les veaux précités qui vont faire l'objet d'un mouvement sont vaccinés depuis 28 jours ou bénéficie de l'immunité maternelle parce que qu'ils ont bu le colostrum de sa mère vaccinée depuis au moins 21 jours au moment du vêlage.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

J'atteste que les veaux précités qui vont faire l'objet d'un mouvement sont vaccinés depuis 28 jours ou bénéficie de l'immunité maternelle parce que qu'ils ont bu le colostrum de sa mère vaccinée depuis au moins 21 jours au moment du vêlage.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

J'atteste que les veaux précités qui vont faire l'objet d'un mouvement sont vaccinés depuis 28 jours ou bénéficie de l'immunité maternelle parce que qu'ils ont bu le colostrum de sa mère vaccinée depuis au moins 21 jours au moment du vêlage.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

Etablissement de destination

En fonction des choix sélectionnés et en raison de la réglementation applicable, des caches à cocher ou des documents pouvant être téléchargés, complétés et transmis apparaîtront.

Je m'engage à faire vacciner contre la DNCB les animaux précités dans les meilleurs délais après la réalisation du mouvement.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je m'engage à faire vacciner contre la DNCB les animaux précités dans les meilleurs délais après la réalisation du mouvement.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

J'atteste avoir mis en place des mesures de protection contre les vecteurs de la DNCB dans le bâtiment de destination.

Exemples :: moustiquaires, ventilation mécanique, lutte contre les gîtes larvaires, lampes UV etc

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

J'atteste avoir mis en place des mesures de protection contre les vecteurs de la DNCB dans le bâtiment de destination.

Exemples :: moustiquaires, ventilation mécanique, lutte contre les gîtes larvaires, lampes UV etc

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

J'atteste avoir mis en place des mesures de protection contre les vecteurs de la DNCB dans le bâtiment de destination.

Exemples :: moustiquaires, ventilation mécanique, lutte contre les gîtes larvaires, lampes UV etc

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation de l'établissement de destination

Document devant être complété et signé par l'établissement destinataire des animaux et déposé ici en cliquant sur "choisir un fichier".

Note : il sera possible d'ajouter cette pièce justificative à la plateforme plus tard, et tant que le dossier n'aura pas été instruit.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation de l'établissement de destination

Document devant être complété et signé par l'établissement destinataire des animaux et déposé ici en cliquant sur "choisir un fichier".

Note : il sera possible d'ajouter cette pièce justificative à la plateforme plus tard, et tant que le dossier n'aura pas été

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation de l'établissement de destination

Document devant être complété et signé par l'établissement destinataire des animaux et déposé ici en cliquant sur "choisir un fichier".

Note : il sera possible d'ajouter cette pièce justificative à la plateforme plus tard, et tant que le dossier n'aura pas été instruit.

Je m'engage à ce que le vétérinaire sanitaire réalise une visite hebdomadaire pendant 28 jours à compter de l'arrivée des veaux.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je m'engage à ce que le vétérinaire sanitaire réalise une visite 28 jours après l'arrivée des animaux.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je m'engage à ce que le vétérinaire sanitaire réalise une visite 28 jours après l'arrivée des animaux.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je m'engage à ce que le vétérinaire sanitaire réalise une visite 28 jours après l'arrivée des animaux.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je m'engage à ce que le vétérinaire sanitaire réalise une visite 28 jours après l'arrivée des animaux.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je m'engage à ce que le vétérinaire sanitaire réalise une visite 28 jours après l'arrivée des animaux.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je m'engage à ce que le vétérinaire sanitaire réalise une visite 28 jours après l'arrivée des animaux.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je m'engage à ce que le vétérinaire sanitaire réalise une visite 28 jours après l'arrivée des animaux.

Cochez la mention applicable

☐ DDETSPP32/ DNC / Demande de laissez-passer sanitaire pour le mouvement de bovins (hors aba

☐ Oui

☐ Non

Conditions préalables à votre mouvement

Après dépôt de votre demande, un instructeur prendra contact avec vous dans les meilleurs délais afin de vous indiquer les conditions préalable à votre mouvement.